

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Les feuilles prussiennes nous apportent un véritable feu roulant d'articles chargés à mitraille contre le tir fédéral de Vienne, et, par ricochet, contre le gouvernement autrichien. La *Gazette de la Croix*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Gazette de Magdebourg*, la *Gazette nationale* et jusqu'à la *Gazette de Cologne* font assaut de prose tour-à-tour violente et railleuse.

Par malheur, l'intensité même de leur dépit fait tomber les organes prussiens dans la contradiction. Tandis qu'ils épuisent leur arsenal de formules malveillantes et parfois presque comminatoires, ils affectent d'autre part de rabaisser les manifestations de Vienne, de les traiter comme la clabauderie insignifiante de banquetiers en goguette. C'est manquer de logique. Si la chose a si peu d'importance, pourquoi tant s'en occuper et s'en montrer si ému ?

Un de ces journaux le prend sur un ton plus franc et plus haut. Il déclare que la Prusse a fondé l'Etat allemand; qu'elle l'a cimenté du sang de ses fils, et que cette œuvre ne saurait être modifiée par des banquets ou des discours. Rien de plus vrai. Mais il ne faut pas oublier que les discours et les banquets ont été parfois le prélude de changements plus considérables, plus difficiles surtout à accomplir que ceux dont il pourrait s'agir ici.

Il va sans dire que la visite faite au tir par l'empereur François-Joseph et les ovations dont il a été l'objet ont plus particulièrement

le don d'exciter les colères de la presse prussienne. On comprend sans peine combien a dû être peu agréable à Berlin le spectacle du monarque autrichien accueilli par des acclamations unanimes dans une réunion où se trouvent représentées toutes les sections de l'Allemagne.

Un fait, en apparence secondaire, donne la mesure de l'effet que produisent ces manifestations et la portée qu'on leur reconnaît. Le comité du tir avait proposé Leipzig pour la prochaine réunion, qui doit avoir lieu en 1871. La municipalité de cette ville a refusé. « La gravité des temps, dit-elle dans sa réponse, demande le travail sérieux et ne comporte pas de fêtes. » On peut, sans témérité, voir dans ce langage un écho de ce que l'on pense à Berlin.

On prétend, du reste, que le gouvernement autrichien aurait lui-même jugé opportun d'atténuer le retentissement de ces fêtes, transformées en événement politique. Il est question d'une circulaire de M. de Beust aux représentants de l'Autriche à l'étranger. Le chancelier de l'empire exposerait dans ce document que l'Autriche ne pouvait refuser aux tireurs allemands l'hospitalité qui lui était demandée, et qu'une fois à Vienne ils n'ont fait qu'user des libertés constitutionnelles établies par le Reichsrath.

Comme un succès ne vient jamais seul, la cour de Vienne vient d'avoir une autre satisfaction. Le projet de loi militaire, qui avait soulevé de si vifs dissentiments en Hongrie, vient d'être adopté en principe par la Diète de Pesth.

La *Correspondance du Nord-Est* nous apporte une appréciation qui nous paraît assez exacte de la nouvelle situation morale créée en Allemagne :

« Quoique les fêtes du tir fédéral ne soient pas encore terminées, dit la *Correspondance*, un observateur impartial peut déjà les apprécier sous leurs divers aspects.

« Ces nombreuses manifestations auront cet avantage que les hommes d'Etat de Berlin comprendront enfin qu'il n'y a pas de chances pour l'accomplissement de leurs plans d'unification par surprise et par soudaines attaques. »

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, développe cette même idée, mais avec plus de précision et d'énergie. Répondant aux articles de la presse prussienne dont nous avons donné un aperçu, le journal autrichien s'écrie :

« On pousse à Berlin la présomption jusqu'à accuser l'Autriche de ne pas respecter la paix de Prague, parce que l'on s'est permis à Vienne d'accueillir avec cordialité les hôtes venus du Sud de l'Allemagne, et de montrer des sympathies pour leurs tendances libérales. Il nous semble que nous avons le droit de ne pas aimer la paix de Prague. De même qu'après un intervalle de douze années, les Prussiens ne se sont pas gênés pour crier vengeance au souvenir d'Ollmütz, nous croyons également que l'on ne saurait trouver mauvais que les aspirations politiques des Autrichiens ne voient pas dans la fameuse paix de Prague le dernier mot de l'histoire de l'Allemagne et de l'Autriche, et qu'ils portent leurs pensées au-delà des limites tracées par cette paix.

« Nous savons que les Prussiens eux-mêmes ne songent pas à la paix de Prague comme si elle avait été faite pour l'éternité. A l'égard de l'Allemagne du Sud, la politique prussienne a déjà fait des tentatives palpables pour aller au-delà de la paix de Prague, et ce sont justement les aspirations du parti populaire de l'Allemagne du Sud vers une confédération qui sont fondées d'une manière inattaquable sur la paix de Prague.

« Au lieu d'apprécier les faits avec quelque impartialité et de s'étonner plutôt de l'esprit de conciliation qui anime les Autrichiens, les Prussiens ne font que montrer chaque jour de plus en plus l'irritation que leur causent les fêtes de Vienne, et eux seuls seront cause que les dispositions de l'opinion publique s'enveniment. »

On voit que cet article formule un programme, en même temps qu'il lance un défi.

A Berlin, on paraît comprendre que l'on a fait fausse route ces jours derniers et qu'on a chance de s'en tirer mieux avec le miel qu'avec le vinaigre. C'est du moins ce qui nous semble ressortir de la note suivante de la *Correspondance provinciale*, que nous transmet le télégraphe :

« L'Allemagne désapprouve ces manifestations, parce qu'elle désire vivement qu'une paix sincère et des relations amicales subsistent entre la Prusse et l'Autriche.

« Nous sommes heureux de signaler le soin qu'a pris spontanément le gouvernement impérial de décliner toute initiative ou toute participation dans les démonstrations dont cette

FEUILLETON.

14

LE ROMAN DES MÈRES,

Par ALFRED DES ESSARTS.
PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Déjà plusieurs fois Joseph s'était dit ainsi : « A demain ! » mais le temps qui ne sait pas attendre marchait toujours, et l'heure approchait où le pauvre *innamorato* devait se décider soit à faire le voyage de Rome, soit à entreprendre celui de la mairie.

Son dessein était bien arrêté. M. et Mme Morandot ne peuvent pas vivre sans leur fille, se disait-il. Moi non plus je ne saurais vivre sans elle. Par conséquent, je dois renoncer au glorieux profit de ma victoire. Rome sans Emma me serait un exil; donc adieu le voyage d'Italie.

Dans tout cela, il n'oubliait qu'un point : c'est que l'on pouvait encore, malgré son sacrifice, ne pas lui accorder la femme aimée.

Une probabilité de non-réussite ne s'offre pas tout d'abord à un esprit jeune. Heureuse confiance ! Peut-être faut-il qu'il en soit ainsi. Autrement qui donc s'embarquerait dans les entreprises aventureuses ? qui

donc échangerait contre les anxiétés de la lutte les pâles mais assurés bonheurs de la vie stagnante ?

Joseph laissa s'écouler huit jours entre la lettre de M. Morandot et la visite préméditée. Au bout de cette mortelle semaine, il était sans force contre la plénitude de son émotion. Il lui arriva ce qui d'ordinaire advient aux gens faibles qui, après de longues crises, prennent soudain le courage des nerfs : le jeune homme alla presque en courant chez les maîtres de sa destinée. Il les trouva ensemble sortant de déjeuner. Athénaïs était en négligé; mais elle sacrifia la coquetterie au désir d'être là pour empêcher son mari de commettre aucune imprudence.

L'artiste ne put qu'entrevoir Emma. Cela lui fit cependant du bien, — ce qu'un peu d'eau fait à une plante altérée. Elle le salua gracieusement et en quelque sorte avec compassion. Était-elle instruite de la demande qu'il avait faite ? Ne l'avait-elle pas plutôt devinée; en vertu de la loi d'attraction qui préside aux choses de l'amour ?

M. Morandot reçut parfaitement son jeune ami. Il lui offrit du café, des liqueurs, le mit en un mot tellement à l'aise, que Joseph eut un éblouissement de joie et se dit : « Mon affaire est sûre, je suis agréé. »

— Eh bien mon cher, dit familièrement le spéculateur, vous songez donc sérieusement à notre fille ?

— Si j'y songe, monsieur, j'ai mis en elle mes meilleures espérances.

— Ce que je vous ai écrit en réponse à votre requête, était l'expression exacte de mes sentiments.

— J'ai tout compris, dit posément Joseph.

— Ainsi vous excusez un refus qui ne se rapporte aucunement à votre personne ?

— Est-il bien vrai ! s'écria le jeune homme. Je ne vous serais pas désagréable ?

— Vous ? allons donc ! Bien que nous ne nous connaissions que depuis peu de temps, vous êtes pour nous un ami.

— Oh ! puissé-je devenir un fils ?

Le front de M. Morandot se rembrunit. Athénaïs aussi parut embarrassée.

— Permettez, dit l'homme d'argent; je crois vous avoir clairement expliqué...

— Oui, que l'idée de vous séparer de Mlle Emma, vous serait insupportable.

— Alors... murmura Mme Morandot.

— Cette difficulté est aplanie. Je n'irai pas à Rome.

— Comment !... balbutièrent les deux époux.

— Je renonce à profiter du bénéfice de la situation qui m'était faite. Déjà, à Paris, grâce à l'ardeur de mon travail, j'étais parvenu à me créer une brillante clientèle. En partant, je laisserais derrière moi d'im-

portantes commandes que je pourrai au contraire exécuter. Je resterai architecte militant, et je n'échangerai pas le bonheur contre les fumées de la gloire.

Il se tut, plein de confiance, car la grandeur du sacrifice qu'il accomplissait lui semblait mériter un applaudissement enthousiaste.

M. Morandot, fort surpris d'abord, s'était promptement remis après avoir échangé avec sa femme des regards d'intelligence. Il prit un air ému et affectueux.

— Cher ami ! noble cœur ! dit-il en saisissant les mains de Joseph. Quoi ! vous avez eu cette idée généreuse de sacrifier la renommée à votre penchant ! C'est magnifique... n'est-il pas vrai, Athénaïs ?

La dame se borna à répéter :

— Magnifique.

— Je vais plus loin : c'est splendide dans un siècle matériel comme le nôtre. N'est-ce pas, Athénaïs ?

— Splendide, répéta-t-elle.

— Mais nous estimeriez-vous assez peu pour nous croire capables d'accepter un tel dévouement ? c'est-à-dire d'autoriser une sorte de suicide artistique ? Non, mon brave, non ; vous n'êtes pas libre de vous retirer de la voie où vous êtes si dignement entré : vous devez compte maintenant de votre travail, de vos progrès, aux maîtres illustres qui vous ont décerné la palme. Au lieu de vous borner à servir des particuliers fastueux,

fête a été l'occasion, et cela dans le but d'éviter tout ce qui pourrait troubler les bons rapports de l'Autriche avec la Prusse. »

LA STATUE DE LÉOPOLD I^{er}.

On écrit d'Anvers, le 2 août, à l'Étoile belge :

L'inauguration de la statue équestre de Léopold I^{er} a été des plus imposantes. La foule était fort nombreuse sur tous les abords de l'endroit où devait avoir lieu la cérémonie, et l'enthousiasme a été indescriptible.

Léopold est représenté sur un cheval au pas ; sa main gauche tient la bride, et de la droite il salue. Le piédestal sur lequel se dresse le coursier fougueux porte quatre inscriptions. Sur la face qui regarde la ville, on lit :

Le commerce et la population d'Anvers

A

Léopold,
Premier Roi
De la Belgique indépendante.
Voté 1856.
Érigé 1868.

Immédiatement au revers la même inscription se reproduit en flamand.

A gauche et à droite se trouvent les inscriptions suivantes :

« Les destinées humaines n'offrent pas de tâche plus noble et plus utile que celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider ses libertés. »

(Léopold aux délégués du Congrès belge, — Londres, 27 juin 1831.)

« J'ai toujours eu pour la ville d'Anvers la plus vive sollicitude. Je sais les services qu'elle a rendus au pays par son commerce et l'éclat dont elle l'honore par sa gloire artistique. La prospérité de votre ville a toujours été l'objet de mes préoccupations. »

(Léopold I^{er} au bourgmestre d'Anvers, 17 juin 1856.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans la France, à la date du 6 août :

Le yacht de la reine d'Angleterre a été signalé en rade de Cherbourg hier à 6 heures 40 minutes du soir.

Sa Majesté est arrivée à Paris, ce matin un peu après sept heures. Lord Lyons attendait sa souveraine à la gare et l'a accompagnée à l'hôtel de l'ambassade britannique, où tout était préparé pour la recevoir.

Dans la matinée, S. M. l'Impératrice est arrivée à son tour, venant de Fontainebleau, et est allée descendre au palais de l'Élysée, choisi pour cette circonstance, en raison de sa proximité avec l'ambassade d'Angleterre.

Une visite sera échangée dans l'après-midi entre les deux souveraines. On parle même d'un lunch que la reine Victoria aurait accepté

vous êtes désigné d'avance pour ces tâches importantes que l'Etat confie à des hommes d'élite. Il est plus beau d'élever des Louvres que des maisons à six étages avec sous-sol ; de rester artiste et d'entrer à l'Institut que de passer sa vie à se plier aux fantaisies des entrepreneurs de bâtisses. Partez, mon ami, partez le plus tôt possible, et soyez certain que notre affectueux souvenir vous accompagnera dans votre nouvelle patrie.

Après ce morceau d'éloquence, M. Morandot alluma un bon cigare et en offrit un autre à Joseph qui refusa du geste.

Une pâleur morbide avait couvert le visage de l'artiste ; de grosses larmes baignaient ses yeux. Il voulait se raidir par un reste de dignité contre ce que sa position avait de cruel, de fatal, mais il fut obligé de s'appuyer sur le bord de la table et de soutenir sa tête entre ses mains. Aucune parole ne venait à ses lèvres.

— Pauvre jeune homme, murmura Athénaïs avec compassion.

Cependant l'orgueil ambitieux reprima aussitôt chez la mère le bon sentiment qu'avait éprouvé la femme.

— Voyons, reprit-elle, il faut être raisonnable : vous nous avez demandé l'impossible, et c'est également l'impossible que vous nous offrez. Mon mari vous a fait entendre le langage de l'amitié la plus sincère. S'il avait parlé autrement, il aurait manqué à l'honneur.

à l'Élysée, malgré le strict incognito dans lequel elle voyage.

Le départ de Sa Majesté pour la Suisse reste toujours fixé à ce soir.

L'Impératrice doit également retourner ce soir à Fontainebleau.

— On lit dans le Constitutionnel :

Les conditions de l'emprunt ont été réglées de manière à donner à la souscription un caractère sérieux et à réserver une proportion rémunératrice au placement de l'épargne. Ainsi, contrairement à ce qui s'est pratiqué en 1864, le versement de garantie doit être fait en espèces et il ne suffira pas de déposer des valeurs qu'il est toujours si facile de se procurer, telles que des rentes et des actions de chemin de fer, pour obtenir une souscription exagérée et fictive. A la vérité, on parle déjà de certaines manœuvres de spéculation, qui tendraient à dresser des listes de souscription pouvant aboutir, dans des proportions démesurées, à des coupures escomptables. Mais cette pratique, contraire à l'esprit comme à la lettre des instructions émanées du ministère des finances, sera déjouée, nous n'en doutons pas, par la sagesse et la clairvoyance de l'administration.

Tout nous porte donc à penser que les souscripteurs réellement sérieux auront la plus large part dans le résultat de l'opération.

— Le gouvernement français vient de faire cadeau au sultan de deux petits forts flottants et cuirassés, pour le lac Scutari. Un ingénieur français a été envoyé à Constantinople pour en diriger les manœuvres, et les apprendre aux soldats du sultan.

— Des lettres de Rome laissent entrevoir que le saint-siège aurait l'intention de faire coïncider le prochain concile œcuménique avec la célébration du jubilé universel, qui n'a pu avoir lieu en 1855 par suite de l'absence du souverain-pontife.

— On assure qu'un voyage, un vrai voyage, va être entrepris, avec des vélocipèdes, par quelques amateurs de Marseille. Il est question de gagner Gênes par la Corniche, de monter vers Turin, de passer de là à Suze, de franchir le mont Cenis, et enfin de descendre sur Marseille par la vallée du Rhône.

Les vélocipèdes destinés à ce long voyage, ont été confectionnés de manière à ce qu'on puisse y placer une valise et tout ce qui est nécessaire à un voyageur pendant une absence aussi prolongée.

— On s'occupe de réparer l'accident survenu au câble transatlantique de 1866. L'accident aurait été causé par un banc de glace, à cent milles environ de Heart's Content, sur les côtes de Terre-Neuve.

L'autre câble fonctionne toujours sans interruption.

— La Gazette de Moscou reçoit la nouvelle que les incendies de tourbières et de forêts

continuent avec la même intensité dans la direction de Saint-Petersbourg. Sur un parcours de 200 verstes, à partir de Saint-Petersbourg, les trains du chemin de fer Nicolas traversent sans interruption un nuage de flammes et de fumée. A droite et à gauche de la voie, l'incendie couvre une étendue de 200 verstes en largeur. Sur plusieurs points, des amas de traverses de rechange ont été atteints par le feu.

Ce n'est pas seulement en Russie que les forêts prennent feu. La Epoca du 4^{er} août annonce que les sapinières de la Soria viennent d'être détruites par un vaste incendie. La Espana prétend que le feu, amené par la grande sécheresse, a consumé plus de deux millions de sapins.

Dans la journée du 28 juillet, un incendie, en Russie, a détruit presque en entier la ville de Sestoretzk. La manufacture d'armes a été préservée, mais près de 800 maisons ont été la proie des flammes. On assure que plusieurs enfants ont péri dans ce sinistre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On a annoncé que l'ouverture de la chasse dans la première zone aurait lieu le 16 août ; on dit aujourd'hui que dans la seconde zone la chasse sera ouverte le 1^{er} septembre.

Les cholérines, les dysenteries et toutes les affections gastriques, en général, sont très-nombreuses en ce moment.

Toutes ces maladies ou indispositions sont presque toujours le résultat de l'abus des boissons, surtout de l'eau crue, de la bière, etc. Il importe donc et plus que jamais pendant la durée des chaleurs ne faire aucun excès, de changer de linge le plus souvent possible et d'user des bains froids. Ces préservatifs bien simples sont à peu près certains.

Sur la demande de M. le préfet du Loiret, M. l'ingénieur en chef du service spécial de la Loire a effectué le jaugeage du fleuve à Orléans, le 28 juillet, au moment des plus fortes chaleurs.

Le débit constaté à Orléans a été de 22 mètres 15 centimètres cubes.

Le conseil de révision se réunira le mardi 11 août prochain, à midi, pour l'examen des remplaçants et des substituants que pourront avoir à présenter les jeunes soldats de la classe de 1867.

Les remplaçants devront réunir les conditions exigées pour servir dans les corps auxquels les jeunes soldats sont eux-mêmes destinés, et déposer à la Préfecture, six jours au moins à l'avance, les diverses pièces prescrites par la loi et par les règlements. Ces pièces sont indiquées dans le n° 25, pages 137 et 138

— Vous me repoussez?... murmura Martel sans changer de position.

— Nullement. Nous ne vous repoussons pas. Mais il y a pour nous tous des délicatesses qui ne permettent pas l'alliance par vous rêvée.

— Certainement, dit Morandot, certainement. Parbleu ! mon cher, il est sage de se plier aux circonstances. Quel homme avant de se fixer n'a pas tenté dix mariages ? Athénaïs fut ma cinquième cible. Que diable ! on ne meurt pas pour un projet manqué.

Joseph s'était levé.

Le financier fit mine de le retenir. Mais Athénaïs, se méfiant de la faiblesse de son mari, prévint se mouvant en se hâtant de dire :

— Non, pas adieu ! Au revoir. J'espère que vous réfléchirez et nous rendrez justice. Nous ne voulons que votre bien.

— Adieu ! répéta le jeune homme en se dirigeant comme il le pouvait vers la porte que lui cachaient ses larmes.

Dans l'antichambre, il se croisa avec un élégant dandy qui braqua sur lui son pince-nez. Il le reconnut pour le brillant cavalier du bal, et il flaira en lui le rival heureux.

Sa fierté se réveilla devant l'air vainqueur du baron de Genesty. Il releva la tête et sortit.

— Ah ! mon pauvre ami, tes soins me sont bien inutiles. J'ai un grand chagrin !...

Quelque léger de caractère que fût le rapin, il ressentit un certain respect devant une douleur qui s'affirmait avec cette simplicité brève et qui n'accusait personne.

— Tiens, dit-il, ça me fait de la peine. Les camarades seront affligés aussi. Mais courage !... Si par hasard c'est une affaire de sentiment, songe que le philosophe doit se méfier du sexe enchanteur.

Dis donc, est-ce que décidément tu ne veux pas aller à Rome ?

— Moi ! s'écria Joseph en secouant vivement sa chevelure ; moi, ne pas aller à Rome !... Ce serait désoler mon drapeau. Avant quinze jours, je serai parti.

— Bravo !... Et maintenant que tu es rafferme sur tes étriers, maintenant que tu es redevenu un homme, allons prendre une choppe à la Brasserie des Martyrs. Là, tu trouveras quelques-uns des frères et amis : Grosbois, Pamel, Peltau, les Visconti de l'avenir ; sans compter Jean Coquillage, le journaliste catholique ; Galuchet le reporter à la mode ; Castan, le petit portier littéraire ; le photographe Legrand qui opère lui-même, et autres compagnons de la sainte bohème ! Et sois tranquille, mon gaillard, nous ne te lâcherons plus. Nous voterons des fonds entre nous, pour te faire

— Ah ! mon pauvre ami, tes soins me sont bien inutiles. J'ai un grand chagrin !...

— Ah ! c'est toi ! murmura-t-il, sans plus de chaleur dans le ton que d'étincelle dans le regard.

— Parbleu, oui, c'est moi, mon petit. Est-ce que tu reviens d'un enterrement ? T'as l'air joliment aplati.

— Je n'ai rien.

— Connu ! toujours on lâche cette ritournelle, pour commencer, puis on déboulotte son secret. Mais la voie publique est peu favorable aux épanchements amicaux... Insinuons-nous dans le premier estaminet qui nous offrira ses larmes hospitalières.

— Merci, Edmond ; je n'ai ni faim ni soif.

— C'te bêtise !... Est-ce qu'il est nécessaire pour absorber un liquide quelconque d'avoir la langue pendante comme un chien ? Allons, viens donc, vieux !

— Encore une fois, merci. Je suis souffrant, j'ai besoin de rentrer chez moi.

— Souffrant !... Je m'accroche à ton bras, j'emboîte ton pas. Je veux aider ta vertueuse femme de ménage à te préparer le lait de poule du sieur Béranger.

du Recueil des actes administratifs de l'année courante, qui se trouve dans toutes les mairies du département.

Les remplaçants et les remplacés auront à se faire inscrire au bureau militaire, la veille de la séance, de trois heures à quatre, ou bien le matin de neuf heures à dix heures et demie.

MM. les maires sont priés de vouloir bien donner immédiatement au présent avis, la publicité convenable.

Parmi les dispositions légales relatives à l'impôt des patentes, il en est plusieurs qu'ignorent certainement les personnes les plus intéressées à les connaître. Aussi croyons-nous que beaucoup de contribuables sont soumis à cette nature de contribution, qui ne devraient pas y être assujétis.

De ce nombre sont les ouvriers travaillant chez eux ou chez les particuliers sans compagnon, apprenti, enseigne ni boutique, soit qu'ils travaillent à journée ou à façon, soit qu'ils travaillent pour leur propre compte et avec des matières à eux appartenant. Ne sont pas considérés comme compagnons ou apprentis, la femme travaillant avec son mari, ni les enfants non mariés travaillant avec leur père ou leur mère, ni le simple manoeuvre dont le concours est indispensable à l'exercice de la profession.

Dans l'intérêt des ouvriers qui, dans les conditions ci-dessus, auraient été indûment assujétis à la patente, nous croyons devoir rappeler les dispositions précédentes qui résultent des lois des 25 avril 1844 et 4 juin 1858.

Des lettres de Rome annoncent que Mgr Lavignerie a été reçu deux fois par le Pape. La seconde audience surtout s'est prolongée pendant assez longtemps. Le Saint-Père a approuvé, disent ces lettres, la conduite de l'archevêque d'Alger dans tout ce qui a trait aux événements qui se sont produits en Algérie. On dit même qu'il ne craint point de le charger d'une mission encore plus considérable, celle d'occuper la dignité qu'il va créer d'une délégation apostolique pour l'intérieur de l'Afrique.

Mgr Lavignerie trouverait facilement des missionnaires qui iraient évangéliser d'abord les Touareks, et de là s'étendraient vers les oasis éparses dans le Sahara, où l'on est certain qu'habitent des populations qui gardent d'obscurs souvenirs du christianisme. Les stations catholiques s'étendraient ainsi de notre possession de l'Algérie à notre possession du Sénégal à travers le désert.

On écrit de Somloire, le 4 août, à l'Union de l'Ouest :

« Dimanche dernier, vers dix heures et quart du matin, au moment de la grand-messe, le feu prit à quelques centaines de

mètres du bourg, dans un champ de chanvre, appartenant à M. le comte de Pontgibaud. Tout devait faire présager les plus grands désastres ; car ce champ, situé au-dessus d'un coteau couvert de sapins et de genêts qu'une longue sécheresse avait rendus très-inflammables, était en outre très-rapproché de la demeure d'un garde M. Essieux, et d'une ferme, qui, à cause des nombreux tas de gerbes et de bois de chauffage qui entouraient ces maisons, était exposée aux plus grands dangers dans ce voisinage de l'incendie.

Les flammes furent d'abord aperçues par la femme du garde, restée chez elle pendant la messe. Effrayée à cette vue, elle se dirige en toute hâte vers le bourg pour avertir du péril. L'alarme est aussitôt donnée. En quelques instants tous les hommes ont quitté l'église, en s'armant de seaux, de pelles et de pioches ; ils se précipitent vers le lieu du sinistre. Mais déjà l'incendie avait pris d'immenses proportions : sur une étendue de près d'un hectare, tout le coteau était embrasé. Poussées par un vent violent et activées par une chaleur excessive, les flammes s'avançaient avec une grande rapidité dans la direction du bourg. Déjà de nombreuses flammèches soulevées dans les airs venaient tomber en tourbillonnant jusque sur les premières maisons.

Devant ce vaste embrasement, les travailleurs ne perdent point courage, et, tandis que les uns gravissent, en courant, le coteau, pour préserver la ferme, les autres se posent résolument à l'encontre du feu, et s'efforcent d'opposer une barrière au torrent dévastateur. Mais tous ces efforts seraient demeurés inutiles, s'ils n'eussent été secondés par les accidents du terrain. Un rocher abrupte et nu, qui s'avancait transversalement dans presque toute la largeur du coteau, arrêta un instant les flammes, et servit de rempart aux travailleurs. Par un autre bonheur, le petit ruisseau qui passe au pied du coteau, et que les chaleurs ont presque entièrement desséché, coulait encore en cet endroit. Bientôt des chaînes sont formées, qui fournissent l'eau en abondance, et les travailleurs, n'ayant plus, à cause du rocher, qu'à agir sur une petite étendue de terrain, parvinrent enfin à couper le feu.

Grâce à ce concours d'heureuses circonstances, grâce aussi à l'activité intelligente et dévouée des gardes de M. de Pontgibaud, qui dirigèrent avec habileté les efforts généreux de la population, les flammes furent bientôt éteintes.

D'immenses malheurs furent ainsi prévenus. La ferme et la maison du garde avaient été préservées, mais, sur une étendue de plus de deux hectares, tout ce que le coteau renfermait de bois avait été brûlé.

Les causes de ce sinistre sont restées inconnues.

La Revue de l'Ouest annonce la mort de M^{lle}

La Robrie, qui fut mêlée aux affaires de la Vendée en 1832, et donna asile, dans sa propriété de la Mouchetière, à la duchesse de Berry, poursuivie.

M. Ullman, directeur des concerts Patti, nous adresse la lettre suivante :

« Paris, le 4 août 1868.

» Monsieur le rédacteur,

» J'avais l'intention bien arrêtée de retourner l'hiver prochain en Amérique reprendre la direction de mes théâtres que j'avais cédée pendant la guerre civile ; de réorganiser mes tournées habituelles de concerts pour lesquels j'avais engagé M^{lle} Carlotta Patti et Vieuxtemps, et de diriger les conférences que devait donner M. Alexandre Dumas père.

» Mais diverses circonstances indépendantes de ma volonté m'ont forcé à remettre à une autre époque l'exécution de ces projets. Ainsi, l'élection en novembre d'un nouveau président des Etats-Unis qui menace d'être des plus orageuses, rend toute entreprise théâtrale dangereuse ; d'un autre côté, la mort récente de M^{me} Vieuxtemps met l'illustre violoniste dans l'impossibilité de se séparer pour longtemps de ses enfants ; enfin, l'état de santé de M. Alexandre Dumas ne lui permet pas d'entreprendre un voyage d'outre-mer.

» J'ai donc préféré organiser, pour l'hiver prochain, une grande tournée à travers l'Europe centrale, tournée embrassant le Danemark, la Suède, la Norvège, la Russie, la Pologne, la Belgique, la Suisse, l'Espagne et la France.

» La tournée en France aura lieu du 19 novembre au 19 décembre et du 15 janvier au 10 février.

» Je pense avoir acquis la confiance du public français par l'accomplissement intégral de toutes les promesses de mes circulaires, par les ensembles artistiques si complets que je lui ai constamment présentés ; par une libéralité et une loyauté dont je crois avoir donné des preuves suffisantes dans tous mes arrangements, malgré les grandes difficultés d'une entreprise organisée sur une vaste échelle, difficultés qu'on avait généralement regardées comme insurmontables.

» Encouragé par mes précédents succès, je redoublerai d'efforts pour laisser d'agréables souvenirs dans toutes les villes que je visiterai ; et les soins les plus minutieux seront apportés aux détails les plus minimes, notamment à ceux qui concernent la distribution des billets. Les concerts auront irrévocablement lieu les jours auxquels ils auraient été annoncés, quelle que soit l'arrivée des artistes, et on trouvera une augmentation notable dans le nombre des célébrités artistiques engagées.

» Inutile d'ajouter que leur mérite sera en rapport avec leur réputation, comme on peut le voir par la liste ci-jointe :

» Chant : M^{lle} Carlotta Patti, M^{me} Tesseire, M. Géraldy.

» Instrumentistes : MM. Vieuxtemps, Théodore Ritter, Jacquard, de Vroye, Trenka.

» Chansonnettes : M^{me} Tesseire, M. Levassor.

» Tournée en novembre et en décembre : novembre, 19 Roubaix, 20 Dunkerque, 21 Lille, 25 Versailles, 24 Chartres, 25 Rennes, 26 Laval, 27 Le Mans, 28 Angers, 29 Saumur, 30 Tours ; décembre, 2 Poitiers, 3 Niort, 4 Rochelle, 5 Rochefort, 7 Bordeaux, 8 Agen, 9 Toulouse, 11 Périgueux, 12 Limoges, 15 Soissons, 16 Reims, 17 Châlons, 18 Metz, 19 Nancy.

» Tournée en janvier : 15 le Havre, 16 Rouen, 17 Evreux, 18 Lisieux, 19 Caen, 20 Cherbourg.

» Veuillez agréer, B. ULLMAN »

CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, et afin de donner aux titulaires des livrets des Caisses d'Épargne, qui voudraient souscrire à l'emprunt, la facilité d'y employer la totalité ou une partie de leur crédit, l'administration de la Caisse d'Épargne de Saumur informe les déposants que pendant l'emprunt les remboursements seront faits chaque jour, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, sans qu'il y ait besoin de faire préalablement une demande de 15 jours à l'avance, ainsi que le prescrivent les instructions.

AVIS.

Le sieur Lenne (Casimir-Louis) est invité à se présenter, sans aucun délai, au secrétariat de la Mairie de Saumur, pour y retirer une pièce qui l'intéresse.

AVIS ADMINISTRATIF.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que la fête de l'Assomption se trouvant, cette année, le samedi 15 août, le marché hebdomadaire se tiendra exceptionnellement le vendredi 14 août.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 août 1868.

Le Maire, LOUVET.

TRAIN DE PLAISIR

DE SAUMUR A PARIS.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Paris le 15 août 1868, un TRAIN DE PLAISIR sera fait le jeudi 15 août prochain au départ de Trélazé, Saumur et Varennes-sur-Loire et stations intermédiaires, aux prix (aller et retour) de :

18 fr. en 2^e classe,

12 fr. en 3^e classe,

Départ de Trélazé, jeudi 13, à 4 h. 23 du soir.

— Saumur, — 5 h. 57 —

Arrivée à Paris, vendredi 14 août, à 8 h. 5 du matin.

Retour. — Départ de Paris, le samedi 22 août à 6 h. 20 du matin. — Arrivée à Saumur, à 7 h. 5 du soir.

Chaque voyageur n'aura droit qu'au transport gratuit de 10 kilog. de bagages.

Dans toutes les stations de départ, la délivrance des billets commencera le 1^{er} août et cessera le 9 août au soir.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie la note suivante relative à l'emprunt :

Un très-grand nombre de personnes et d'établissements, dans l'intérêt de leur clientèle et de leurs employés ou ouvriers ont demandé à présenter des souscriptions collectives s'élevant à des sommes plus ou moins considérables, en voulant que les facilités soient égales pour tous ceux qui se trouvent placés dans les mêmes conditions.

Le ministre a décidé que, dans les cas sus-indiqués, des listes de souscriptions à cent francs de rente et au-dessus seraient admises, et que, pour la commodité de la répartition des certificats et de l'emprunt provenant des souscriptions collectives, elles pourraient être, sur la demande des parties, divisées en coupures, même inférieures à cent francs de rente.

Mais pour éviter les abus, le ministre a mis pour condition que ces certificats, à quelque chiffre de rente qu'ils correspondent, ne seront pas escomptables.

Il est bien entendu que les souscriptions individuelles jouiront de la faculté d'escompte dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 2 août.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ADMINISTRATION DES HOSPICES DE SAUMUR.

AVIS.

MM. les négociants qui désireraient fournir aux Hospices de Saumur 700 mètres de couil de fil gris damassé pour matelas, de la meilleure qualité, sont invités à remettre des échantillons à l'Ecoromat de ces établissements dans un court délai.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Sommaire du *Paris-Magazine* du 2 août.

Semaine parisienne. ÉMILE BLAVET.
La volonté de madame. PAUL PARFAIT.
Ceci et cela. ALEX. DUVERNOIS.
Une pieuvre. ÉMILE GABORIAU.
Le sifflet. JULES NORIAC.
Strasbourg. GEORGES MAILLARD.
Les mots de la semaine. ***
Plus de Conservatoire. G. PUISSANT.
Les lauréats du Concours. ARMAND ROUX.
Paris-Théâtre. JULES PRÉVEL.

la conduite au moins jusqu'à Fontainebleau, afin d'être certains de ton départ pour la belle Italie !...

Et tout en entraînant Joseph qu'absorbaient ses tristes pensées, il se mit à fredonner plus haut que ne l'eût permis le bon ton :

O pescator dell'onda,
Fidelin !

XIV.

Dans une maison de la rue de la Paix, juste en face du somptueux magasin de Zehler, il y a, au cinquième étage, des fenêtres mansardées. Chacune de ces fenêtres représente une chambre, et chaque chambre abrite soit un domestique, soit un petit locataire.

Une de ces chambres est occupée par une femme à l'extérieur convenable et modeste, au visage maigre et pâle, aux vêtements noirs.

Cette femme ne connaît personne, ne parle à personne, ne fait aucun bruit, ne donne à sa vie aucune distraction.

Jamais ceux qui peuvent l'avoir rencontrée dans l'escalier ne lui ont vu un sourire aux lèvres.

Elle passe avec la rapidité d'une ombre.

On a essayé de l'interroger, de surprendre le secret de son passé, — car il y a partout des gens qui s'inquiètent plus d'autrui que d'eux-mêmes. Elle a échappé

à ces tentatives sans paraître s'offenser d'une curiosité importune.

Quiconque a souffert sait bien qu'un des tristes privilèges de la douleur est d'attirer l'attention d'abord, puis d'inspirer de l'éloignement. On fuit par instinct ceux qui n'amuse pas.

Donc, au bout de peu de temps, on s'est déshabitué de sonder le mutisme de cette femme ; elle a pu descendre et remonter son escalier sans être en butte à de fatigantes obsessions.

D'ordinaire, elle part à six heures et demie du matin pour arriver à sept à un grand atelier de couture. A quatre heures, ayant admirablement employé le temps, elle rentre chez elle et se met à sa fenêtre.

C'est là son poste favori, son observatoire. Une fois qu'elle s'y est installée, rien ne l'arracherait à cette place. Il semble qu'elle y attende quelqu'un ou quelque chose. Indiscible est la fixité de son regard, l'immobilité de sa personne.

Ce qui existe seulement alors dans cette femme, c'est son âme, active comme le feu que l'air agite. Son regard fixe tient à une pensée unique, son immobilité à une passion dominante.

Elle veut voir sans être vue...

Et quand elle voit, son attitude extatique traduit une fervente action de grâces.

Souvent plusieurs jours s'écoulaient sans que la femme ait aperçu l'objet de sa recherche constante.

Qui la rencontrerait, ces jours-là, serait effrayé du désordre produit sur ses traits par le ravage intérieur. Puis cette contraction disparaît, par l'inverse de la cause qui l'avait fait naître, — nous voulons dire quand la pauvre femme a été exaucée dans son désir.

Suspendue au-dessus de l'abîme, cramponnée à la balustrade de fer, le corps penché, elle scrute l'espace comme une vigie attentive. Pourquoi !

Parce qu'elle a voulu, tout en respectant la défense du docteur Foquette, suivre de loin l'existence de son enfant ;

Ne lui parler jamais, sans doute, mais l'apercevoir ; Redevenir fantôme aux yeux des hommes, et rester mère vis-à-vis d'elle-même ;

Ne plus entendre la voix chérie, et cependant jeter de douces paroles à travers l'étendue ;

En un mot, s'immoler constamment tout en reprenant des forces par une contemplation de quelques minutes.

Trois minutes achetées au prix de longues heures d'attente, est-ce payé trop cher pour qui aime d'un grand amour !

L'enfant sortait chaque jour deux fois ; le matin, de neuf à dix, le soir, de trois à cinq. L'intervalle était

rempli par l'étude.

Quiconque eût connu autrefois le petit homme eût remarqué maintenant en lui un changement notable.

Naguère, lorsque Eugène franchissait, en compagnie de l'élégante femme de chambre, le seuil du magasin, c'était en bondissant comme le chevreau qui n'avance que par saccades.

Naguère, il criait de joie dès qu'il sentait l'air libre de la rue le frapper au visage, et il battait des mains et il agitait son cerceau ou brandissait son sabre. Heureux enfant qui était si gai, si vif, si bien paré, trop coquettement peut-être, enviable créature dont l'aspect et la contenance faisaient soupçonner plus d'une mère, attristée par la comparaison !

A présent, il ne sortait plus que silencieux ; il ne marchait plus que d'un pas égal ; la promenade était pour lui chose réglée et hygiénique. Dans ses yeux avait cessé de briller l'ardeur du plaisir. Au lieu de son guide habituel, de la gentille Gabrielle, dont la présence était indispensable à Mme Zehler, on lui avait donné une grosse Allemande aux façons rudes et presque grossières, une vraie servante, qui lui prenait le poignet comme dans un étau et lui faisait faire d'énormes enjambées.

(La suite au prochain numéro.)

Parmi les belles et intéressantes gravures d'actualité que l'Univers illustré publie dans le numéro de cette semaine, nous avons particulièrement remarqué: le Général Napier représentant à la reine d'Angleterre le fils du Négus Théodoros; une charmante page groupant les Principaux épisodes de la grande Kermesse de Bruxelles; la nouvelle Gare du chemin de fer d'Orléans; l'Inauguration du monument de Luther, à Vorms; deux gravures de la Chasse au renne en Amérique; le Vieil ami, touchante page d'art; le Mois comique, douze gravures pleines de verve et d'esprit, par Cham, etc., etc., sans parler du Rébus et du Problème d'échecs. — La partie littéraire de l'Univers illustré est à la hauteur de sa partie artistique, et les noms les plus célèbres de la littérature contemporaine figurent successivement dans ses colonnes. Rien n'est donc plus naturel que la vogue dont jouit l'Univers illustré, vogue qui prend en ce moment des proportions énormes, par suite des primes splendides et complètes

ment gratuites offertes par l'Univers illustré à ses abonnés.

A VENDRE D'OCCASION

Les ouvrages suivants, non coupés :

SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS (texte latin), 8 vol. in 8° raisin.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Jeannin, professeur de rhétorique au collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier. Cette édition contient l'histoire du Saint, par M. Martin d'Agde; des sommaires numérotés qui analysent chaque écrit, chaque chapitre; une table de tous les textes de l'Écriture commentés par saint Jean Chrysostome, et une autre table alphabétique de toutes les matières traitées dans l'ouvrage. — 12 vol. grand in-8° à 2 colonnes, belle impression.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT-CIVIL du 20 au 31 juillet 1868.

NAISSANCES. — Masculin, 7.

— Féminin, 4. — Total 11.

MARIAGES. — 21, Pierre Delaunay, domestique, et Notton-Marie Joly, domestique, tous deux de Saumur; — Charles Meunier, sabotier, et Joséphine Giron, couturière, tous deux de Saumur; — 25, François Godfroi, menuisier, et Marie-Louise Durand, lingère, tous deux de Saumur; — Charles-Joseph Bulleau, employé de commerce, et Joséphine Fourier, couturière, tous deux de Saumur; — Alexis-Pierre-Auguste Tabourdeau, pâtissier, de Marennes, et Augustine-Pauline Aubin, modiste, de Saumur; — 27, Maurice Gibert, serrurier, et Marie-Louise-Perrine Jacob, veuve de René-Joseph Lehou, sans profession, tous deux de Saumur; — 29, Pierre Lardé, propriétaire, et Claire Dabin, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 20, Marie Séchet, marchande d'huile, 82 ans, veuve François Bodet, rue du Port-Sigogne; — 21, Agathe Guibert, sans profession, 49 ans, épouse de Jean Chaver-

lange, quai de Limoges; — Anne Henrich, 8 mois, montée du Petit-Genève; — 22, François-Louis Menard, propriétaire, 77 ans, rue de la Visitation; — Jean-Baptiste Boulanger, 2 mois, rue Saint-Nicolas; — 24, Lucien-Armand-Joseph Rousteaux, 4 mois, rue des Capucins; — 25, Henriette Baillif, rentière, 79 ans, veuve Jean Roux, ancienne route de Tours; — Laurent Dupont, cordonnier, 50 ans, à l'Hôpital; — Jean-Marie-Joseph Lemaitre, 22 ans, élève maréchal à l'École; — 26, Adèle Beugnet, propriétaire, 68 ans, veuve de Michel-Remi Chanlouineau, rue du Petit-Maure; — Daniel-Uldric Tasse, propriétaire, 58 ans, rue de la Cocasserie; — 27, Pierre-Claude Millocheau, propriétaire, 80 ans, rue Royale; — 31, Philibert-Jules-Gaspard Flandin, receveur principal des contributions en retraite, 71 ans, rue Bodin; — Emilie-Jeanne Girard, sans profession, 78 ans, veuve de François Latouche, rue du Petit-Versailles.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MÉNARD-GUITTON.

Les créanciers de la faillite du sieur Ménard-Guitton, marchand à la Chapelle-sous-Doué, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir dûment enregistré, dans le délai de 20 jours, à partir de ce jour, à M. Kerneis, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 28 août prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal,
(346) TH. RAVENEAU.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 13 septembre 1868,
à midi.

Une belle maison avec jardin et servitudes, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux; autre jardin derrière la maison. S'adresser, pour tous renseignements, à M. ROBIN, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
En l'étude de M^e CLOUARD,
Le dimanche 23 août 1868,
à midi.

1° Plusieurs maisons, jardins et caves, au Petit-Puy;
2° Terres et vignes, au Clos-Morin, aux Varennes, au Petit-Clos, en Beaugrand, aux Quarts de Saint-Vincent, aux Vigneaux, en Vaugouin et aux Galmoises;
3° Prés, dans la presqu'île du Petit-Puy, près l'octroi, et dans la prairie de Nantilly.

Le tout commune de Saumur.
Pour le détail, voir les affiches.
On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. LEMARDELAY, au Petit-Puy, ou à M^e CLOUARD, notaire.
(348)

A VENDRE
UNE ÉTUDE D'AVOÜÉ

Près le tribunal civil de première instance des Sables-d'Olonne.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAPOT, titulaire.
(337)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A ARRENTER,

1° UNE MAISON et dépendances, à Saint-Florent, sur les bords du Thouet.

2° Un hectare 10 ares de terre et vigne, affiés de 200 arbres fruitiers, situés à la Renarde, commune de Saint-Florent.

S'adresser, pour traiter, à M. HUET-CHALOT, propriétaire à Saint-Florent, ou audit M^e LEROUX, notaire.
(315)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour 4, 8 ou 12 années,
Ou pour 3, 6, 9 ou 12 années,
Pour entrer en jouissance de suite,

UN MOULIN A EAU

Propre au commerce seulement, monté à l'anglaise avec 4 paires de meules, situé sur l'Estriguel, commune de Loches (Indre-et-Loire).

Ensemble de vastes bâtiments et 1 hectare 35 ares 20 centiares de prés.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve DE LAFERRIÈRE à la Tourmeillère, commune de Ligueil, ou audit M^e LEROUX, notaire.
(355)

A VENDRE
UNE MAISON,

En très-bon état,

Située route de Varrains,
Actuellement occupée par
M^{me} ORTHLIEB.

Avec beau jardin bien arboré, d'une contenance de 20 ares environ, et un clos y attenant en bon rapport donnant sur le chemin Vert.

S'adresser, pour visiter la maison, à M^{me} ORTHLIEB, et, pour traiter, à M^e NEVEU, notaire à Angers.
(344)

A VENDRE
D'OCCASION,

DEUX VOITURES : un coupé à patente et un dog-cart à patente, le tout presque neuf.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter
15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Médailles aux expositions universelles de 1855 et 1862 et aux expositions de Dijon et de Toulouse de 1858.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES,

Chirurgiens-Herniaires, rue de la Banque, 16, à Paris.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier et bandagiste, rue Saint-Jean, 47.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. Lardeux se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — PRIX MODÉRÉS.
(247)

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épiciers, M^d de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DE LA LOI SUR LA CHASSE

ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 6 AOUT.			BOURSE DU 7 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 20	»	»	70 25	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	101 50	»	»	101 50	»	»
Obligations du Trésor.	476 25	»	»	477 50	1	25
Banque de France.	»	»	»	3145	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	1430	»	»
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	450	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	620	»	»
Crédit industriel.	640	»	5	640	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	250	»	»	260	10	»
Comptoir d'esc. de Paris.	680	»	3	685	5	»
Orléans (estampillé).	886 25	1	25	885	»	1
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1151 25	»	5	1155	3	75
Est.	556 25	»	1	558 75	2	50
Paris-Lyon-Méditerranée.	931 25	2	50	935	3	75
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	570	1	25	568 75	»	1
Ouest.	570	»	2	571 25	1	25
C ^e Parisienne du Gaz.	1485	5	»	1480	»	5
Canal de Suez.	380	2	50	385	5	»
Transatlantiques.	»	»	»	350	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	52 90	»	35	52 75	»	15
Autrichiens.	547 50	»	»	545	»	2
Sud-Autrich.-Lombards.	401 25	»	»	407 50	6	25
Victor-Emmanuel.	42 75	»	25	42 50	»	25
Romains.	41 25	»	25	40 50	»	75
Crédit Mobilier Espagnol.	282 50	5	»	296 25	13	75
Saragosse.	63	»	»	63	»	»
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	53	»	»	»	»	»
Compagnie immobilière.	95	1	25	97 50	2	50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	329 50	»	»	329 50	»	»
Orléans.	320 25	»	»	321	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	»	»	»	331 15	»	»
Ouest.	319	»	»	319	»	»
Midi.	319	»	»	318 25	»	»
Est.	320	»	»	320 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,